

# ÉLECTIONS MUNICIPALES MARS 2014



## POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES CRAUOIS



**Chères amies, Chers amis,**

Après l'annonce de ma candidature faite par voie de presse, je suis allé à votre rencontre lors de nombreux événements communaux. Vous m'avez accueilli chaleureusement et reçu avec amitié, je vous en remercie très sincèrement. Au cours d'échanges cordiaux, vous m'avez fait part de vos attentes et de l'intérêt que vous portez à notre commune.

Certains de vous m'ont demandé de préciser mon orientation politique et les différences qui nous opposent à l'équipe sortante. Je vous ai répondu avec franchise que pour moi l'intérêt général de nos concitoyens prévalait sur une appartenance politique particulière.

Depuis de nombreuses années je m'intéresse à la gestion de notre commune. Ma seule ambition est de servir les Craurois au mieux de leurs intérêts.

En 2009, j'ai retrouvé en « LA CRAU-CAP SUR L'AVENIR » le partage de mes idées, des citoyens engagés, sans réelles attaches partisans, expérimentés et ayant une réelle connaissance des dossiers communaux et du mode de fonctionnement d'une mairie. Ce sont les raisons pour lesquelles j'ai décidé de m'engager pour les élections municipales de mars 2014.

**Veiller au rayonnement de notre commune nécessite de nouvelles idées et du réalisme.**

L'urbanisme incontrôlé depuis de nombreuses années n'a fait qu'altérer la qualité de vie de notre commune. Veiller à un développement plus harmonieux, plus équilibré et financièrement plus acceptable, nécessite une autre vision de l'intérêt général et un réel sens de la mesure que ne peut apporter qu'une nouvelle équipe aux idées innovantes, dont la seule ambition est de servir ses concitoyens.

Certains, déçus de voir une même famille diriger la commune depuis plus de 25 ans m'ont dit ne plus vouloir voter, c'est regrettable. Pour d'autres, ce sont les promesses non tenues qui inspirent la méfiance. Je leur dis que leur carte d'électeur représente leur permis de conduire la vie publique locale et celui de changer ce qui ne répond pas à leurs attentes ou à leurs aspirations.

Un changement apaisé et réaliste est possible. Une gestion plus sobre assurée par des Craurois, compétents et expérimentés est nécessaire et souhaitable.

**C'est la voie que je vous propose.**

**André ARNOUX**

Ce premier bulletin, amorce l'analyse faite pour vous du bilan de l'équipe municipale sortante à 6 mois des élections. Chaque étape rappelle les engagements et manquements. Nier ce qui a été fait ne serait pas juste. Affirmer que tout a été fait et bien fait serait inexact. Le visible ne peut cacher le clinquant, les erreurs de jugement, les reniements et péchés d'orgueil. Ses promesses de campagne de 2008 ont été reprises et comparées à ce qui a été réalisé. Si quelques projets ont été menés à bien, ils l'ont été avec une forte pression fiscale et un endettement excessif.

**Vivre dans un environnement convenable est bien mais vivre ensemble convivialement est mieux.**

# FISCALITÉ ET FINANCES

## Christian Simon avait dit

« La saine gestion de la municipalité sortante nous permet d'envisager une importante capacité à l'investissement. Nous maintiendrons donc notre fiscalité. Des perspectives de nouvelles ressources sont à envisager du fait de la prise en compte dans les calculs d'aides et dotations de l'augmentation de la population recensée.

De plus, dans le cadre de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG), nous souhaiterions que soit réévaluée la compensation dont la commune de La Crau est bénéficiaire, par le biais de la Taxe Professionnelle Unique. Cette démarche est motivée du fait de la progression constante de notre potentiel économique. »

## Les augmentations d'impôts

En 2008, le Maire affirmait «avoir une importante capacité à l'investissement, maintenir la fiscalité, bénéficier de nouvelles ressources, réévaluer la compensation de la taxe professionnelle vu notre potentiel économique ».

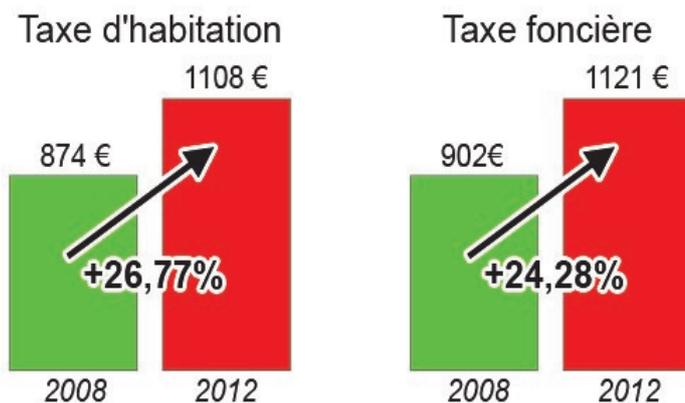
Dès **2009**, les taxes locales augmentaient.

En **2010**, ajout d'une nouvelle taxe pour T.P.M.

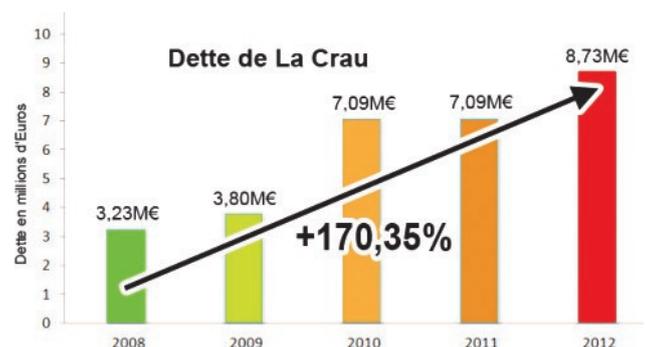
En **2011**, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères majorée.

En 6 ans, ce sera près de **30% de hausses d'impôts**, tout confondu, et près de **2M € d'impôts supplémentaires**.

### Impôts locaux



## Évolution de la dette



En 2008, la dette de la commune était de **3,2M d'€**. Elle est officiellement à **8,7M d'€** en 2013, soit un **quasi triplement**.

Ces emprunts ont été contractés sur 20 à 30 ans pour réduire les charges de remboursement **annuel**, reportant ainsi sur les générations futures le poids de la dette. Cette pratique **comptable** permet en période pré-électorale d'afficher **une gestion** présentable en apparence.

Le niveau de la dette de l'Etat engendre pour les Français des hausses successives d'impôts et taxes de toute nature. Suivant le même exemple, la ville de La Crau aura en 6 ans triplé son endettement, fortement augmenté les impôts en investissant dans plusieurs projets fort contestables et coûteux (La Crau Park accusant un important déficit, l'achat d'un « château » dont on ne sait plus que faire, l'onéreuse requalification d'un boulevard, etc.). Des investissements effrénés, déraisonnés et déséquilibrés ont été imposés aux Craurois.

Aussi, est-il impératif de stabiliser notre fiscalité et de réduire nos emprunts au strict nécessaire. Le sérieux budgétaire permettra de dégager les recettes d'avenir et d'alléger nos charges.

Ce n'est qu'en gérant mieux l'argent public qui appartient à tous que nous éviterons pour l'avenir de faire porter sur nos enfants le poids de charges inconsidérées.

# INTERCOMMUNALITÉ

## Christian Simon avait dit

*« La Commune de La Crau, au sein de la CCVG, souhaite former avec d'autres communes limitrophes une Communauté d'Agglomération. **Personnellement, je suis favorable à la troisième option, qui selon moi, nous permet de rester un acteur majeur d'une collectivité à taille humaine.** Ces trois choix peuvent déterminer pour les Craurois des avantages comme des inconvénients. Nous souhaitons qu'un large débat démocratique soit instauré sur ce sujet par le biais d'une information le plus exhaustive possible, de commissions de travail, et de débats ouverts avec la population.*

*C'est une décision très importante qui ne sera prise qu'en concertation, et avec la volonté de faire valoir et enrichir nos atouts dans un partenariat équitable, tout en conservant notre identité et en préservant notre cadre de vie. »*

**Le Maire se disait donc personnellement favorable au maintien de la commune au sein de la communauté de la vallée du Gapeau, élevée au rang de communauté d'agglomération.**

**Un an après, il rejoignait l'agglomération de T.P.M** et soulevait la vive colère des élus de la C.C.V.G se sentant trahis.

Le large débat démocratique annoncé avec la population n'a pas eu lieu. Electoralement minoritaire, le Maire créait une commission fictive composée de 120 Craurois, essentiellement issus de son comité de soutien.

Ces membres avaient interdiction de communiquer à l'extérieur les informations contenues dans les documents fournis par les deux collectivités. Cette décision, qualifiée de très importante, devait être prise en concertation. Elle l'a été en vase clos et en comité restreint. L'ensemble des citoyens n'a pas été invité à y participer démocratiquement. En revanche, les Craurois ont tous été soumis à un nouvel impôt, **la taxe additionnelle communautaire de TPM qui n'existait pas à la CCVG.**

Ils n'ont pas obtenu ce qui avait été tant promis et estiment aujourd'hui être les victimes d'une perte progressive de leur identité.

En conclusion :

- **Le Maire a dupé la population.**
- **Le débat démocratique a été confisqué.**
- **La parole publique à l'égard de nos voisins de la CCVG n'a pas été respectée.**
- **La soif d'une ambition politique personnelle masquée a prévalu sur l'intérêt général.**
- **Le foncier communal et l'identité Craurois ont été aliénés.**
- **Les investissements communautaires majeurs ont peu bénéficié aux Craurois.**

**Un retour en arrière paraît difficile. Nos espaces fonciers disponibles sont enviés. Notre identité s'évanouit. Il nous faut absolument les défendre. Une discipline de parti restreint la volonté de ceux qui la servent. Une volonté citoyenne indépendante permet de mieux résister aux pressions politiques.**

# SÉCURITÉ

Christian Simon disait avoir un projet et vouloir mener des actions :

« **Un Projet**

Augmenter les moyens de la Police Municipale.

**Des Actions**

- Renforcement de l'effectif de policiers municipaux.
- Augmentation des patrouilles diurnes et nocturnes dans tous les quartiers.
- Élargissement de l'amplitude des horaires d'accueil, notamment le week-end. »

Le Maire voulait « **renforcer l'effectif des policiers, augmenter les patrouilles dans les quartiers et amplifier les horaires d'accueil** ».

Cantine d'école saccagée, violences au collège, tags, incendies de véhicules, feux, festivités vandalisées, sabotages d'installations de loisirs, cambriolages, drogue, agressions, mobilier urbain saccagé, incivilités, tels sont les faits à déplorer sur notre commune.

Cette délinquance médiatisée participe au sentiment d'insécurité ambiant ressenti localement. Tel est le résultat constaté... Qu'en est-il du non médiatisé, de la réalité vécue au quotidien par nos concitoyens ?

En 5 ans, l'effectif des policiers a été augmenté de 2 professionnels et de 3 jeunes A.S.V.P (mais aussi de 200 référents « anonymes » !!!).

Ce petit surplus d'effectif a totalement été absorbé par l'accroissement inévitable des charges « indues » très gourmandes en personnel : placiers sur deux marchés au lieu d'un, portage de courriers, charges de gestion et d'administration supplémentaires, répression excessive au stationnement urbain, aux arrêts minutes, surveillance nouvelle des écrans de caméras de vidéo-protection, formation et encadrement des jeunes agents de surveillance de voie publique (A.S.V.P) inexpérimentés et dépourvus de compétences juridiques.

Un recentrage des missions sur le cœur de leur métier est un impératif comme l'est leur nécessaire professionnalisation.

Les spécificités géographiques de notre commune, dues à son étendue, sont des contraintes à intégrer. La Moutonne restant toujours sans réelle surveillance permanente, notamment la nuit.

Les variations des populations saisonnières sur la commune et celles limitrophes, les conséquences de notre intégration à T.P.M, la diminution des effectifs des forces nationales de sécurité publique dans les villes moyennes, la mobilité accrue de la délinquance sont des réalités qui s'imposent aux décideurs.

Nos effectifs doivent répondre à ces évolutions.

**A 6 mois des futures élections voilà que de nouveaux effectifs sont promis, un réveil qui nous paraît bien tardif.**

**La sécurité est un droit. Nos effectifs doivent s'adapter à notre territoire et être professionnalisés, les missions recentrées. Toute la population mérite un même niveau de protection. La présence d'une caserne de Gendarmerie à La Crau étant imposée, elle complètera les moyens de sécurité déployés sur le territoire de la Commune et permettra ainsi de mieux encore y faire respecter les lois de la République.**

**Notre prochain bulletin poursuivra l'analyse du bilan de l'équipe municipale sortante complété par les observations recueillies lors de mes visites de quartier déjà effectuées.**

**André ARNOUX**

**Pour nous rencontrer, nous contacter ou nous soutenir :**



13 Avenue de la République - 83260 LA CRAU

04.94.38.73.44 - 06.73.33.77.72

Email : [contact@arnoux2014.com](mailto:contact@arnoux2014.com)

Site internet : [www.arnoux2014.com](http://www.arnoux2014.com)

(formulaire d'adhésion en ligne)

Responsable publication : André ARNOUX